



Doc. 14142
11 octobre 2016

Harmoniser la protection des mineurs non accompagnés en Europe

Amendement¹ n° 10

déposé par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Dans le projet de résolution, paragraphe 8.2.2, remplacer les mots «qui atténuent leur détresse physique et psychologique» par les mots suivants:

«qui leur permettent de se remettre rapidement des épreuves physiques et psychologiques qu'ils ont endurées».

1. 2016 - Quatrième partie de session

